

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|--|--|
| M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h | M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime |
| Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30 | M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard |
| Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max | M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime |
| M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h | M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien |
| Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle | M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert |
| Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry | M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55 |
| M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc | Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre |
| Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard | M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas |
| Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45 | M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick |
| Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques | M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël |
| M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita | M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel |
| Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques | M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45 |
| Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean | Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain |

LA SEANCE EST OUVERTE

**SAINT AUBIN DE MEDOC - Chemin de Marceron - Cession gratuite à la
Commune d'une emprise de 119 m² cadastrée BS 34 partie - Autorisation -
Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Après réalisation des travaux d'élargissement du chemin de Marceron à SAINT AUBIN DE MEDOC la Communauté Urbaine de Bordeaux reste propriétaire d'une emprise non bâtie de l'ordre de 119 m².

A la demande de la Ville de Saint Aubin de Médoc, ledit terrain pourrait lui être cédé afin de lui permettre de parachever l'aménagement d'un petit lotissement communal d'habitation.

En considération des engagements financiers qui sont les siens dans le cadre de cette opération la Commune a demandé que ce bien lui soit cédé gratuitement, sachant que la valeur fixée par France Domaine s'établit à 7 300 euros.

Afin de permettre à la Commune de finaliser l'aménagement du lotissement communal du Mont Saint-Pey, et conformément à la délibération cadre du 22 juin 2007, il est proposé de céder gratuitement ce délaissé de voirie issu de l'élargissement du chemin de Marceron.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du Conseil Municipal du 14 février 2012

VU la délibération n°2007-440 du Conseil de communauté du 22 juin 2007

VU l'avis de France Domaine du 10 janvier 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

l'intérêt conjoint pour la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville de Saint Aubin de Médoc d'appliquer la gratuité au titre de la cession à cette dernière d'une emprise non bâtie de 119 m².

DECIDE

Article 1 :

Le terrain nu d'environ 119 m² à détacher de la parcelle actuellement cadastrée BS 34 est cédé en l'état à la Commune de Saint Aubin de Médoc à titre gratuit, par application de la délibération cadre du 22 juin 2007.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de cession et tous documents afférents à cette transaction et notamment le document d'arpentage.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 AVRIL 2012**

PUBLIÉ LE : 20 AVRIL 2012

M. JEAN TOUZEAU